

Recul du déficit malgré la hausse de la facture alimentaire

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4636 - Lundi 26 novembre 2018 - Prix : 10 DA

FLN
Le directoire
du parti
installé hier

Page 24

Jordi Moix, vice-président du FC Barcelone

«Si nous trouvons un joueur comme Messi en Algérie nous sommes preneurs»

Page 24

Un Printemps français a-t-il commencé ?

Par Mohamed Habili

En France, s'il est aujourd'hui une question que tout le monde se pose, c'est de savoir si le mouvement des gilets jaunes, qui tout de même entame sa deuxième semaine, est appelé à durer ou s'il est un feu de paille, dont la marche sur Paris de samedi dernier, plutôt qu'à Paris, aura été son plus vif mais également son dernier éclat. A en croire les chiffres du ministère de l'Intérieur, son recul serait déjà une réalité, sa mobilisation de ce samedi étant sensiblement inférieure à celle d'il y a une semaine. En dehors des autorités cependant, on ne voit personne dans la classe politique se hasarder à lui prédire une fin toute prochaine. Il s'en est même trouvé deux personnalités influentes, qui plus est des soutiens d'Emmanuel Macron, François Bayrou et Nicolas Hulot, deux anciens ministres, pour lui conseiller de jeter du lest avant qu'il ne soit trop tard. Il faut dire que l'un et l'autre seraient plutôt du genre à ressentir de la sympathie pour les gilets jaunes. En fait, lorsqu'un mouvement est spontané, ce qui est le cas ici, il est de nature à défier tout pronostic. Pas plus qu'on ne l'a vu venir, on ne peut savoir par avance comment il va évoluer. On le sait d'autant moins qu'il ne va pas rester dans sa première pureté. L'atmosphère samedi dernier à Paris, sur les Champs-Élysées, n'était déjà plus aussi bon enfant que lors des actions de blocage précédentes, des groupes, incontrôlables comme on dit, à moins qu'ils ne soient des agents provocateurs, ayant été de la partie.

Suite en page 3

Energies renouvelables à Hassi Messaoud

La centrale solaire de Sonatrach mise en service



Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG du groupe national pétro-gazier Sonatrach et Claudio Descalzi, P-DG d'ENI, ont inauguré, hier, la centrale solaire photovoltaïque de 10 mégawatts, à hauteur de 18 gigawatts/H annuellement, qui alimentera en électricité propre le site de Bir Rabaa Nord (BNR) situé à Hassi Messaoud, dans la wilaya de Ouargla.

Lire page 2

Béjaïa

Le front social se remet en mouvement

Page 2

Générale de la pièce «Macbeth» au théâtre de Tizi-Ouzou

Un spectacle fortement apprécié par le public

Page 13

Energies renouvelables à Hassi Messaoud

La centrale solaire de Sonatrach mise en service

■ **Abdelmoumen Ould Kaddour**, P-DG du groupe national pétro-gazier et **Claudio Descalzi**, P-DG d'ENI, ont inauguré, hier, la centrale solaire photovoltaïque de 10 mégawatts, à hauteur de 18 gigawatts/H annuellement, qui alimentera en électricité propre le site de Bir Rabaa Nord (BNR), situé à Hassi Messaoud, dans la wilaya de Ouargla.

Par Linda Naïli

S'exprimant en marge de la cérémonie inaugurale, Nourddine Bedoui,

Béjaïa Le front social se remet en mouvement

LA ROUTE nationale 26 a été coupée très tôt hier matin au niveau du village agricole, près de Sidi-Aich. La fermeture de cet important axe routier par les habitants d'Ilmaten relevant de la commune Fenâia a causé des désagrément aux automobiles qui ont été contraints d'emprunter la RN 12 pour atteindre la capitale pour ceux qui ont quitté la ville de Béjaïa le matin, ou rebrousser chemin pour ceux qui voulaient rallier la ville de Yema Gouraya via la Soummam ou à partir de la wilaya de Bouira. Des embouteillages se sont formés sur plusieurs centaines de mètres dans les deux sens. Certains étaient piégés au milieu des files et il était impossible pour eux d'avancer ou de rebrousser chemin. Pour leur part, les manifestants, insouciant du calvaire des automobilistes qui ne sont pas concernés par les revendications ni de près ni de loin d'ailleurs, réclament l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment l'alimentation en eau potable, en électricité, gaz de ville, le raccordement de leurs foyers au réseau d'assainissement et l'installation de ralentisseurs. Ils réclament également l'attribution de logements sociaux aux souscripteurs qui vivent dans une situation précaire extrême. Notons aussi que plusieurs dizaines d'habitants du lieu-dit Atrouche Avekhane, relevant du village Tizi dans la commune de Béjaïa, se sont donnés rendez-vous hier matin devant le siège de l'APC où ils ont observé un rassemblement de protestation pour exiger l'alimentation en électricité de leurs foyers. Ils ont interpellé le maire afin d'intervenir et les aider, rappelant ensuite avoir déboursé à la SDE (ex-Sonelgaz) 120 millions de centimes du devis de 752 millions de centimes représentant le coût global de l'opération. A Aït Ounir, dans la commune de Feraoune, les parents d'élèves ont fermé le CEM Chahid Mammeri-Mohand-Arezki pour protester contre la dégradation de la situation de l'établissement, notamment la cour et la clôture. Ils exigent également l'ouverture de la cantine scolaire, fermée depuis 2016, et l'accélération des travaux de construction des logements de fonction.

Hocine Cherfa

ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, présente à la mise en service de cette nouvelle centrale solaire, saluant les efforts menés dans ce domaine par le Groupe Sonatrach considéré comme «une fierté de l'Algérie et une entreprise citoyenne par excellence», a souligné l'impact positif de cette installation énergétique, «fruit d'un partenariat réussi et retenu dans le cadre des grands projets structurants de l'Etat». Aussi a-t-il appelé à encourager l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables et à mettre en place les mécanismes de formation relative aux métiers de cette énergie au niveau des différentes installations similaires à l'échelle nationale, mettant en exergue les investissements colossaux de l'Etat pour améliorer les énergies renouvelables en général et l'énergie solaire en particulier. Inscrit dans le cadre d'un partenariat entre les groupes pétroliers algérien et italien Sonatrach et Eni, ce projet, qui a été concrétisé à la faveur d'une enveloppe globale de 16 millions de dollars, est implanté sur une superficie de 20 hectares au niveau du champ de BRN (Bir Rabaa Nord, Ouargla), opéré par la société mixte GSA (Groupement Sonatrach-Agip), selon les explications fournies à la délégation. Pour sa part, Mustapha Guitouni, relevant que la réalisation de la centrale de BRN fait partie du plan national portant sur le développement des énergies renouvelables, a mis en exergue l'importance de l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, soulignant que Sonatrach dispose d'un programme ambitieux

visant la réalisation de nouvelles centrales dans différentes wilayas, à l'instar de Ouargla, Adrar et Illizi».

Ce projet, implanté dans la daïra frontalière d'El-Borma selon les explications fournies et s'étendant sur une superficie de 20 hectares, a été réalisé par l'entreprise Sino Hydro Co.TLD et ENGCB pour un montant de 16 millions de dollars. D'une durée de vie de 25 ans et totalisant 31 320 panneaux solaires, il s'inscrit dans le cadre de la stratégie SH 2030 qui vise à atteindre une capacité de 1.3 gigawatts pour alimenter en énergie électrique les installations de Sonatrach dans le champ de Bir Rabaa, libérant ainsi le gaz naturel utilisé jusque-là pour une meilleure valorisation. En effet, selon les déclarations du P-DG de Sonatrach, faites avant-hier à l'issue des trois signatures conclues dans le domaine des énergies renouvelables, le projet de développement de l'énergie solaire porté par Sonatrach en interne, «une fois totalement terminé, permettra d'économiser entre 5 à 7 milliards de mètres cubes de gaz annuellement qui sera automatiquement vendu». A ce titre, évoquant cette inauguration, Abdelmoumen Ould Kaddour a



Ph/E. Soraya/J.A.

indiqué qu'il s'agit là d'une «première étape» non seulement dans «le programme de développement de l'énergie solaire en interne», mais aussi dans celui du programme national visant à développer 1 000 mégawatts d'ici à 2020, que le gouvernement a adossé à Sonatrach pour sa réa-

lisation. Ce qui, avait-il dit, «témoigne de la confiance du gouvernement en direction de la Sonatrach pour mener à bien son projet de développement du mix énergétique, conformément à la politique internationale de préservation de l'environnement».

L. N.

Lancement du projet de phosphate Ouyahia aujourd'hui à Tébessa

LE PREMIER ministre Ahmed Ouyahia, sera aujourd'hui la wilaya de Tébessa pour présider la cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre les groupes algériens Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, pour le lancement du projet intégré pour l'exploitation de phosphate, selon un communiqué du Premier ministre. «Lors de ce déplacement, le Premier ministre sera accompagné des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Noureddine Bedoui, de l'Energie Mustapha Guitouni et de l'Industrie et des Mines Youcef Yousfi», a ajouté la même source.

L. N.

Tébessa/ Projet d'exploitation et de transformation du phosphate Vers la création d'un «pôle imposant» de l'industrie minière

Le projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate des gisements de la région de Bled El-Hadba de la wilaya de Tébessa, dont l'accord de partenariat pour la création d'une société mixte algéro-chinoise pour ce projet sera signé lundi, en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, constitue un pas vers la création d'un «pôle imposant» de l'industrie minière, a affirmé, hier, Ferhat Ounnoughi, conseiller du P-DG de Sonatrach. «Un intérêt particulier est accordé par l'Etat à ce projet de portée nationale qui devra contribuer à créer des richesses et consolider la stratégie de valorisation des richesses minières», a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS. Ce projet intégré, réparti entre la mine de Bled El-Hadba à Tébessa, la plateforme

de Hadjer Kebrît à Souk Ahras, celle de Hadjar Essoud à Skikda et le port de Annaba, et qui sera concrétisé entre les groupes algériens Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, a nécessité un volume d'investissement de six milliards de dollars, a détaillé le responsable. Il a ajouté que 500 milliards de DA seront mobilisés pour la réalisation des infrastructures nécessaires dans les quatre wilayas concernées par ce mégaprojet. M. Ounnoughi a souligné que la partie algérienne détient 51% des parts, contre 49% pour la partie chinoise dans ce projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate. S'agissant de son impact socio-économique, le même responsable a indiqué que pas moins de 3 000 postes de travail directs

seront créés à la mise en exploitation de ce projet prévue en 2022, alors que les chantiers de réalisation à travers les quatre wilayas assureront 14 000 postes d'emploi. Le cadre de Sonatrach a indiqué que ce complexe de phosphate garantira des revenus en devises à hauteur de 1,9 milliard de dollars/an. Pour sa part, le président-directeur général (P-DG) de la société Somiphos de Tébessa, filiale Ferphos, Mokhtar Lakehal, a révélé que le projet intégré d'exploitation et de transformation de phosphate permettra l'exploitation du phosphate du gisement de Bled El-Hadba, d'une capacité de 500 millions de tonnes, et assurera la production des dérivés du phosphate, engrais phosphoriques, acide d'amoniac et autres matériaux utilisés dans diverses acti-

vités économiques. Il a ajouté que cet investissement augmentera la capacité de production du phosphate, à l'échelle nationale, estimée actuellement à 2 millions de tonnes/an, pour atteindre 10 millions de tonnes/an avec l'entrée en service de ce mégaprojet. Pour le wali de Tébessa, Attallah Moulati, le projet intégré d'exploitation et de transformation de phosphate «métamorphosera la région de Tébessa et contribuera à créer des richesses». «Des centaines d'emplois pour les jeunes de la région seront créés à la faveur du lancement du chantier de ce projet et d'autres centaines de postes de travail seront assurés avec le début des activités de ce complexe», s'est félicité le même responsable.

Hania Y./APS

Commerce extérieur

Recul du déficit malgré la hausse de la facture alimentaire

■ Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 4,11 milliards de dollars durant les dix premiers mois de 2018, contre un déficit de 9,95 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une diminution de 5,83 milliards de dollars correspondant à une baisse de 58,65%, selon les Douanes.

Par Meriem Benchaouia

Entre janvier et fin octobre 2018, les exportations ont grimpé à 34,126 milliards de dollars (mds usd) contre 28,424 mds usd sur la même période de 2017, soit une hausse de 5,7 mds usd (+20,06%), en raison notamment du redressement du cours du pétrole avec une moyenne de 71 dollars le baril contre 50 dollars à la même période de 2017. Pour les importations, elles ont très légèrement reculé à 38,240 mds usd contre 38,374 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une diminution de 134 millions de dollars (-0,35%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cnisd). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 89% contre 74% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,17% du montant global des exportations) en s'établissant à 31,795 mds usd contre 26,896 mds usd, en hausse de 4,9 mds usd (+18,21%). Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent marginales en représentant 6,83% du montant global des exportations, soit une valeur de 2,33 mds usd, même si elles ont connu une hausse de 52,55% par rapport à la même période de 2017. Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 1,846 mds usd contre 1,083 mds usd (+70,45%), des biens alimentaires avec 301 millions usd contre 303 millions usd (-0,66%), des produits bruts avec 81 millions usd contre 59 millions usd



1,59 mds usd contre 1,22 milliards usd (+29,88%). Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 8,01 mds usd contre 7,06 mds usd (+13,40%). En termes de mode de financement des importations, sur les 38,24 mds usd des biens importés, un montant de 22,95 mds usd a été payé par cash (60% de la globalité). Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 13,83 mds usd (36,16%), tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de près de 1,46 md usd (6%), et aux comptes devises propres des importateurs pour trois millions usd (0,01%).

L'Italie se maintient à la tête du podium des clients, la Chine premier fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, l'Italie s'est encore classée premier client de l'Algérie. Ainsi, les cinq premiers pays-clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 4,88 mds usd (14,31% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 4,08 mds usd (12%), la France avec 3,89 mds usd (11,4%), les Etats-Unis avec 3,27 mds usd (9,6%) et la Grande-Bretagne avec 2,37 mds usd (7%). Quant aux principaux fournisseurs du pays, la Chine maintient sa première place avec 6,41 mds usd (16,76% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 3,86 mds usd (10,11%), de l'Italie avec 3,06 mds usd (8%), de l'Espagne avec 2,95 mds usd (7,7%) et de l'Allemagne avec 2,62 mds usd (6,85%). M. B.

(+37,3%), des biens d'équipements industriels avec 75 millions usd contre 66 millions usd (+13,64%), des biens de consommation non alimentaires avec 28 millions usd contre 17 millions usd (+64,71%) et des biens d'équipements agricoles avec 0,29 million usd contre 0,16 million usd (+81%).

Hausse de la facture alimentaire, baisse des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, la facture des produits énergétiques et lubrifiants (dont les carburants notamment) s'est significativement réduite en passant à 879 millions usd sur les dix premiers mois de 2018 contre 1,611 mds usd à la même période de 2017, en baisse de 732 millions usd (-45,44%), pré-

cisent les Douanes. Les importations des biens d'équipements agricoles et industriels ainsi que les demi-produits ont aussi connu une tendance baissière. Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 470 millions usd contre 511 millions usd (-8,02%). Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 11,05 mds usd contre 11,75 mds usd (-6%). Les importations des demi-produits ont reculé à 8,986 mds usd contre 9,089 mds usd (-1,13%). Par contre, des hausses des importations ont été enregistrées pour les groupes des biens alimentaires, des produits bruts et des biens de consommation non alimentaires. La facture des produits alimentaires s'est établie à 7,252 mds usd contre 7,122 mds usd (+1,83%). Les importations des produits bruts ont atteint

A Alger, Oran, Annaba et Tamanrasset

Campagne de dépistage précoce du sida

Selon le président de l'Association de solidarité avec les personnes atteintes de sida (Solidarité Aids), une campagne pour le dépistage précoce de cette pathologie est lancée dans 4 wilayas, à savoir Alger, Oran, Annaba et Tamanrasset. A quelques jours de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, qui coïncide avec le 1^{er} décembre, le président de l'association Solidarité Aids, AHCène Boufnissa, a annoncé le lancement d'une campagne, d'une durée d'une semaine, de dépistage précoce de la pathologie chez les catégories jeunes dans les wilayas ciblées. Cette campagne se déroulera dans les places publiques, les lieux fréquentés par les jeunes, ainsi

qu'au niveau des endroits où sont concentrés des migrants africains, en vue d'attirer un plus grand nombre possible de jeunes, a fait savoir le même intervenant. Financée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, cette campagne s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre cette pandémie pour la période 2015/2019, précise le même responsable qui qualifie cette opération de «meilleur moyen» de dépistage des cas au sein de la population. Lancée depuis samedi dernier, cette campagne s'étalera jusqu'à la première semaine du mois de décembre et sera supervisée par des équipes médicales relevant des établissements de santé du ministère de la Santé,

de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi que par des éducateurs relevant aussi bien des associations que du ministère de la Jeunesse et des Sports. Des dépliants expliquant la dangerosité de cette pathologie et ses modes de transmission seront distribués dans le cadre de cette campagne. Pour ce qui est de la wilaya d'Alger, M. Boufnissa a précisé que la campagne, organisée en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports, cible les places et espaces fréquentés par les jeunes dans 13 communes, tels que l'esplanade de Riadh El Feth et la Grande-Poste d'Alger. Outre les associations accompagnant les catégories vulnérables sur les plans social et psychologique,

notamment les patients suivant leur traitement dans des centres spécialisés se trouvant à l'échelle nationale, le président de l'association Solidarité Aids a fait état de l'aide apportée aux mamans séropositives délaissées par leurs conjoints afin de faciliter les procédures judiciaires et leur permettre ainsi d'obtenir le droit de garde «hadana». Quant à la disponibilité des médicaments pour le traitement de cette maladie épidémiologique, M. Boufnissa a tenu à être rassurant quant à la disponibilité des molécules et leur distribution par l'Etat, à titre gratuit, au niveau des centres spécialisés, saluant, à cet égard, les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine. Soulignant «le nécessaire renforcement de la

LA QUESTION DU JOUR

Un Printemps français a-t-il commencé ?

Suite de la page une

Cela dit, on aurait malgré tout une idée de la façon dont les choses vont tourner si on était sûr que la hausse des taxes des carburants est sa seule cause, et non pas seulement son détonateur. Si cette hausse est la goutte qui a fait déborder le vase, c'est qu'alors le vase était déjà plein. Dans ce cas, le mouvement est parti non seulement pour durer, mais aussi pour s'élargir par la prise en charge en cours de route des autres motifs de mécontentement qui remplissaient le vase avant que la dernière goutte ne le fasse déborder. Pour preuve que les observateurs et commentateurs n'ont pas encore de réponse à cette question, essentielle pour la suite des événements, c'est qu'ils ont commencé par considérer que ce mouvement est celui des couches les plus pauvres de la société française. Et puis, ils ont découvert qu'il n'entraînait pas que les «fins de mois difficiles», mais toutes celles des classes moyennes paupérisées par les politiques économiques et fiscales de ces dernières décennies. Le mouvement comprend aussi des «bas salaires» que des chefs d'entreprise. Certains l'ont assimilé à une révolte antifiscale semblable au poujadisme des années 1950, l'ancêtre du Front national. Le ministre de l'Intérieur en tout cas fait son possible pour accréditer cette filiation. Les troubles de samedi commençaient à peine qu'il mettait déjà en cause Marine Le Pen, la présidente du Rassemblement national. Les jours qui viennent ne manqueront pas d'apporter des éclaircissements sur ce point. En attendant, on ne peut exclure que ce mouvement soit l'hironde qui annonce un Printemps, comparable pour ses expressions aux événements qui s'étaient produits dans le monde arabe. C'est d'ailleurs là l'hypothèse que privilégient déjà un certain nombre de gens en France, dont au premier chef Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen. M. H.

prévention qui demeure l'unique outil de prévention contre cette maladie transmissible par voie sanguine, par relations sexuelles non protégées», le même intervenant a mis en avant l'impératif de briser les tabous pour éviter la propagation de ce virus. Afin de maîtriser la situation et réaliser la stabilité, notamment pour nombre des personnes atteintes, les associations activant dans ce domaine préconisent le dépistage volontaire à la catégorie la plus exposée au sida dont l'âge ne dépasse pas les 35 ans, soit un taux de 15 à 20% des membres de la société.

Thinherine Khouchi

Axe majeur du futur code des collectivités locales

Décentralisation, passage du vœu pieux au concret ?

■ Le renforcement de la décentralisation constitue l'axe majeur du nouveau code de la collectivité locale, dont la première mouture a été finalisée au niveau du secteur, a affirmé, hier, l'inspecteur général au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abderrahmane Sidini.

Par Siham N.

«L'axe majeur du futur code des collectivités locales porte sur le renforcement de la décentralisation au niveau local. Il vise aussi à asseoir de nouvelles règles de gestion de la chose publique locale», a déclaré M. Sidini à l'émission «Invité de la rédaction» de la Radio algérienne, à la veille de la réunion gouvernement-walis, prévue mercredi à Alger. Le responsable a indiqué qu'il s'agit de privilégier «une approche par les résultats dans une gestion axée sur les objectifs qu'une gestion classique basée sur la demande», relevant que ce qui sera étudié à l'occasion de cette réunion gouvernement-walis «portera sur l'aspect de la déconcentration d'un certains nombres de décisions à prendre». Soulignant qu'un travail est en train de se faire pour arriver à déléguer plusieurs décisions au niveau local dans le cadre des prérogatives des membres du gouvernement, M. Sidini a expliqué que «ce sont les décisions qui sont prises habituellement au niveau central qu'on va essayer



de transférer au niveau local suivant des priorités données pour faciliter le traitement des demandes citoyennes». Pour M. Sidini, ce transfert s'inscrit dans «le dispositif d'allègement des procédures et de leur harmonisation pour permettre aux citoyens d'accéder à une prestation de

service public de manière aisée», ajoutant que la déconcentration visée s'inscrit également en «droite ligne des préoccupations des citoyens» dans la mesure où ce qui est recherché est de «rapprocher le centre de la décision du citoyen». Relevant que la tutelle «œuvre à travers le futur code

des collectivités à renforcer les prérogatives des Assemblées locales», M. Sidini a estimé que ce code consacrerait le «rôle potentiel» de la commune et du président de l'Assemblée populaire communale (APC), réévaluant la thèse selon laquelle les collectivités locales «ne disposeraient

pas de moyens financiers» à la mesure du développement local à réaliser. S'agissant de la fiscalité locale, le responsable a relevé que la question fera l'objet d'un «code particulier», qui sera «un cadre juridique approprié de façon à permettre une activation des leviers économiques de la collectivité locale». Il a ajouté que l'un des objectifs de ce code de la fiscalité locale est «d'ouvrir de nouveaux horizons aux gestionnaires au niveau local qui auront des missions potentiellement économiques», regrettant, dans ce sens, «un manque de l'esprit d'entrepreneuriat et d'initiative au niveau local». M. Sidini a fait, par ailleurs, état d'un décret renforçant de «manière substantielle» les prérogatives des walis-délégués qui «sera promulgué incessamment». Ces derniers «auront les mêmes prérogatives que les walis : ils n'auront pas à se référer à la wilaya-mère, mais auront à coordonner avec, dans le sens où ils agissent dans le même espace d'organisation administrative», a précisé le responsable au ministère de l'Intérieur. **S. N./APS**

Projet de loi de finances 2019

Raouia présente le texte devant le Sénat

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a présenté, hier, le projet de loi de finances (PLF 2019) devant le Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par Abdelkader Bensalah, en présence de membres du gouvernement. Lors de la présentation, M. Raouia a rappelé la non intégration de nouveaux impôts dans le texte de cette loi qui a préservé également le caractère social du budget, et ce, malgré la crise financière. Un texte qui traduit, dans sa globalité, la continuité des efforts consentis par l'Etat visant à alléger les effets de la récession des ressources financières sur l'économie nationale dans un contexte caractérisé par des tensions pesant sur les équilibres internes et externes du pays sous l'influence du recul des cours du pétrole. Les dispositions législatives prévues dans le projet de loi, a-t-il expliqué, ont pour objectifs l'amélioration des revenus de l'Etat, la coordination et la simplification des procédures, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, outre l'encouragement et la promotion de l'investissement productif et la bonification des taux d'intérêts bancaires au profit des citoyens. Le texte consacre, à cet effet, la poursuite du contrôle de la dépense publique dans le but de limiter l'impact de ces tensions sur le Trésor public. A cette occasion, le ministre a fait état de certains indices économiques qui ont mar-

qué les neuf premiers mois de 2018, rappelant le ralentissement de la moyenne d'inflation de l'ordre de 4,45%, contre 5,65 % durant la même période de 2017. Le déficit de la balance commerciale du pays a baissé lors de cette période à 3,7 milliards USD, contre 8,5 milliards USD en 2017. Cette baisse s'explique par la hausse des exportations des hydrocarbures d'un taux de 14,5 %, ainsi que les exportations hors hydrocarbures s'élevant à quelques 60% pour passer à 2,78 milliards USD fin septembre 2018, et ce, en parallèle avec un recul très léger en matière d'importation. La moyenne du prix du baril du pétrole a atteint, lors de la même période, 72,5 dollars, contre 51,3 dollars durant la même période de 2017. Pour ce qui est du taux de change du dinar par rapport au dollar américain (USD), il a été fixé à 115,95 DA/1 dollars américain (USD), en baisse de (-5,41%), par rapport à la même période de l'année 2017) et à 123,74 DA/1 Euro, soit en baisse de (-11,84 %). Le ministre a indiqué que les réserves de change ont atteint 88,61 mds USD, fin juin 2018. Le PLF 2019 prévoit un recul des réserves de change à 62 mds USD en 2019, puis à 47,8 mds USD en 2020, ensuite à 33,8 mds USD en 2021. S'agissant des recettes de l'Etat, le ministre a rappelé leur hausse de plus de 4 477 mds DA fin juillet 2018, soit en hausse de (+11,2%), comparati-

vement à la même période de l'année 2017). Rappelant les principaux chiffres du texte de loi, le ministre a fait savoir que le PLF 2019 prévoit une croissance de 2,9% pour l'exercice 2019, contre une croissance hors hydrocarbures de 3,2%. Il a été élaboré sur la base d'un prix référentiel de 50 dollars (USD)/baril de pétrole algérien «Sahara Blend» et sur la base du prix du marché à 60 USD. Pour ce qui est du taux de change du dinar algérien, le même texte de loi indique qu'il devrait se situer autour de 118 dinars/dollar, prix moyen annuel pour la période 2019-2021 avec une inflation de 4,5% en 2019 et 3,9% en 2020 et 3,5% en 2021. Devant des prévisions faisant état d'un recul des exportations des hydrocarbures de 1% en termes de volume, pour s'établir à 33,2 mds USD en 2019, il est prévu une croissance hors hydrocarbures en termes de volume, grâce à la contribution des secteurs du bâtiment et des travaux publics à hauteur de 4,7%, l'industrie (5%), l'agriculture (3,7%) et les services marchands (4%) et les services non-marchands (1,8%). A moyen terme, la croissance économique augmentera à 3,4% en 2020 et 3,2 % en 2021 avec une moyenne de croissance hors hydrocarbures de 3,1% en 2020-2021, a ajouté le ministre. Le ministre prévoit également une hausse du volume d'exportations des hydrocarbures de 4,2% en 2020 avec des recettes

estimées à 34,5 mds USD et de 2% en 2021 avec 35,5 mds USD de recettes. Reflétant les mesures engagées par le gouvernement en vue d'encadrer les importations, le projet de loi prévoit, poursuit M. Raouia, un recul de l'importation des marchandises) 44 mds USD en 2019, 42,9 mds USD en 2020 et de 41,8 mds USD en 2021. De ce fait, le déficit de la balance commerciale ralentira progressivement pour passer de 10,4 mds USD en 2019, à 8,2 mds USD en 2020 et 6,4 mds USD en 2021. Pour la période 2019-2021, le PLF prévoit une baisse continue de la balance des paiements qui devrait passer de 17,2 mds USD en 2019, à 14,2 mds USD en 2020, puis 14 mds USD en 2021.

Baisse du budget d'équipement et hausse des dépenses de gestion

Le PLF 2019 prévoit une baisse de 10,9% des dépenses d'équipement et une hausse de 8,1% des dépenses de fonctionnement, induisant un déficit du Trésor de -10,4% par rapport au produit intérieur brut (PIB) (contre -11% en 2018). Sur un total de dépenses estimé à 8 557,2 milliards DA, le projet de loi prévoit une hausse des dépenses de fonctionnement de 4 954,5 milliards DA en 2019 (+8,1 %) contre des dépenses d'équipement estimées à 3

602,7 milliards DA (-10,9%). Les recettes budgétaires prévues pour 2019 s'élèvent à 6 507,9 milliards DA, dont 2 714, 5 milliards DA de fiscalité pétrolière inscrite au budget. La fiscalité pétrolière devrait atteindre 3 201,4 milliards DA en 2019. Toutefois, le déficit du Trésor prévu par rapport au Produit intérieur brut (PIB) baissera à - 5,7 % en 2020 et à -5 % en 2021, selon les prévisions du ministère des Finances. Le financement du déficit du Trésor entre 2019 et 2021 «connaîtra une sorte de pression, en dépit du recours au financement non conventionnel et au prélèvement à partir du Fonds de régulation des recettes (FRR) durant cette période». Cependant, le besoin au financement non conventionnel «baisse-ra», en passant à -1 874,4 milliards DA en 2019, -746,5 milliards DA en 2020 et -796,5 milliards DA en 2021, précise le ministre. Au terme de la présentation du ministre, le rapporteur de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée a procédé à la lecture du rapport préliminaire de la commission sur le projet de loi avant l'entame du débat par les membres du Conseil. Le ministre répondra aujourd'hui aux interrogations des membres du Conseil. Le texte sera voté lors d'une séance plénière prévue mercredi 28 novembre.

Ghani Y.

Finances

Les fonds en circulation en dehors des banques estimés à 30% de la masse monétaire

■ Le directeur du Crédit et de la régulation bancaire à la Banque d'Algérie, Mohamed Lahbib Koubi, a indiqué, à Alger, que le taux d'épargne nationale en circulation en dehors des banques était estimé à 31% de la masse monétaire en Algérie.

Par Asma S.

Intervenant lors du premier Symposium algérien sur les assurances et la finance islamiques (SAAFI 2018), M. Koubi a qualifié cette part de «très élevée», préconisant de drainer ces ressources vers les banques pour mieux financer l'activité économique notamment en matière d'investissement. «Dans un contexte caractérisé par un défaut de ressources bancaires conventionnelles, la collecte des ressources via la diversification et l'adaptation des produits d'épargne et de financement afin de répondre aux attentes de l'ensemble des opérateurs et citoyens, s'avère une nécessité impérieuse pour l'économie nationale», a-t-il soutenu. A ce propos, le responsable a fait état d'un nouveau règlement devant être publié prochainement au Journal officiel, un texte définissant les règles applicables aux produits dits participatifs, approuvé le 4 novembre par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC). Ce système définit ces produits et leur cadre procédural,



Ph. > D. R.

tout en les distinguant des activités bancaires conventionnelles. M. Koubi a estimé que ce nouveau texte, élaboré par la BA, ne prenait pas en compte toutes les opérations bancaires participatives à l'instar des opérations en Open Market et des opérations interbancaires, ce qui requiert «de fournir davantage d'efforts afin d'aboutir à de nouveaux textes complémentaires à l'arsenal juridique et encadrer l'ensemble du financement participatif». Pour ce faire, une méthode proposée par la BA a été adoptée, basée sur les principes de la graduation dans l'application, la consultation dans l'élaboration et l'inclusion de l'ensemble des opérateurs économiques et sociaux. Le responsable a esti-

mé, par ailleurs, que la mise en place d'un cadre organisationnel et comptable complémentaire couvrant cette activité «prendrait plus de temps et requerrait un souffle long et plus d'efforts, de patience et de persévérance». La réussite du projet du financement participatif repose également, selon M. Koubi, sur l'efficacité d'un personnel qualifié et formé de manière «suffisante et globale». Lors des travaux du symposium, des représentants des banques ont relevé une hausse de la demande sur ce genre de produit, puisque les actifs des banques «Al Baraka» et «Essalem» – seules banques islamiques activant en Algérie – ont atteint respectivement 270 milliards de dinars et 100 milliards

de DA. Concernant l'assurance islamique «Takaful», Mohamed Benarbia, directeur de Salama assurances Algérie, la seule compagnie qui active dans ce domaine en Algérie, a fait observer le manque d'outils juridiques permettant sa croissance, étant actuellement encadrée par les lois destinées aux assurances conventionnelles. M. Benarbia a déploré le fait que les textes actuels imposent à son entreprise, à l'instar des autres compagnies d'assurances, l'investissement de 50% de ses actifs dans les bons de trésor adossés d'intérêts même si celle-ci n'est pas conforme à la charia, en l'absence de sukuk sur la place financière algérienne, ce qui impose la déduction des rendements de

ces investissements des résultats financiers de cette compagnie. Le responsable a évoqué l'absence de compagnies de réassurance Takaful et l'existence de deux banques islamiques sur la scène financière algérienne, en dépit du fait que le règlement impose la diversification des banques qui traitent avec les compagnies d'assurance pour réduire les risques. Pour combler ce vide législatif, le Conseil national des assurances (CNA) a récemment proposé une série de mesures pouvant être introduites lors de la prochaine révision du code des assurances pour traiter ces insuffisances, selon le même intervenant. De son côté, le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, a précisé que la Bourse d'Alger s'intéresse au lancement des sukuk, toutefois la législation en vigueur ne le permet pas. La Bourse s'attelle actuellement, en collaboration avec un laboratoire relevant de l'Université de Sétif, à élaborer un projet portant sur une nouvelle approche organisationnelle qui sera présentée à la Commission de surveillance des opérations en bourse (Cosob) pour défendre un éventuel lancement des sukuk.

M. Benmouhoub a mis l'accent sur le rôle de la Bourse dans le financement de l'économie, notamment dans le cadre du recul de la liquidité monétaire de 75% suite au choc pétrolier subi par l'Algérie. Il a, par ailleurs, révélé que la Bourse d'Alger sera totalement numérisée début 2019 et que les opérateurs pourront gérer les opérations boursières de manière électronique.

A. S.

Industrie

Etude de la possibilité d'exploitation de la mine de Ghar Djebilet

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youssi, a annoncé, à Oran, l'étude de la possibilité d'exploiter la mine de Ghar Djebilet (dans le sud-ouest du pays). Inaugurant la 3^e phase d'investissement au complexe d'acier de l'opérateur turc «Tosyali», le ministre a déclaré : «Nous avons entamé l'étude sur la possibilité d'exploiter la mine de Ghar Djebilet en adéquation avec le développement de la dynamique de fabrication de l'acier en Algérie», soulignant qu'il est nécessaire de réfléchir à l'exploitation de la mine de Ghar Djebilet. «Nos capacités productives actuelles estimées à 5 millions de tonnes/an de fer et d'acier atteindront 12 millions de tonnes dans 4 à 5 années et 16 millions à l'horizon 2030, ce qui nécessite de fournir 20 millions à 25 millions de tonnes/an», a-t-il ajouté. Youcef Youssi a estimé que l'exploitation des mines d'El Ouenza et de Khadra, dans l'est

du pays, «ne peuvent pas couvrir les besoins pour développer l'aciérie et la sidérurgie», d'où la nécessité de réfléchir à la possibilité d'exploiter la mine de Ghar Djebilet. «Faisons que ce grand projet dans le sud-ouest équivaut à celui du phosphate dans l'est du pays. Deux projets qui peuvent opérer un immense changement

au développement économique des deux régions», a-t-il soutenu. «Nous demandons à nos partenaires, spécialisés dans ce domaine, surtout dans l'aciérie, à contribuer à réfléchir au projet de l'exploitation de la mine Ghar Djebilet», a indiqué le ministre. Par ailleurs, Youcef Youssi a mis en exergue l'importance de la 3^e

phase d'investissement au complexe Tosyali qui traitera des minerais, saluant la programmation d'une 4^e phase d'investissement permettant d'atteindre une capacité productive de 6 millions de tonnes/an dans deux ans et demi. Le ministre a affirmé, dans ce cadre, que Tosyali satisfait les besoins nationaux en ce produit,

valorisant l'exportation de son surplus. Youcef Youssi a annoncé que la quatrième phase permettra de couvrir d'autres besoins du marché national, de se diriger vers l'exportation pour toucher les marchés étrangers et de satisfaire les besoins de l'industrie automobile en Algérie. Le ministre a, au passage, appelé à réhabiliter cet investissement pilote reflétant le développement de l'industrie algérienne à la faveur de la politique du pays qui encourage les investissements nationaux et étrangers, sur laquelle veille le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. «La dynamique que connaît l'investissement de l'opérateur Tosyali est le meilleur exemple de l'encouragement de l'Algérie à l'investissement», a-t-il déclaré dans ce sens, tout en exprimant sa satisfaction quant au développement de l'industrie algérienne de manière continue.

Amel B./APS

Chine

L'industrie sidérurgique chinoise maintient une croissance soutenue

L'industrie sidérurgique chinoise a maintenu une solide dynamique de croissance, affichant des hausses considérables des revenus d'exploitation et des bénéfices de janvier à septembre. Selon des données du ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information, le montant total des revenus d'exploitation a augmenté de 14% sur un an à 816,7 milliards de dollars. Les bénéfices cumulés de l'industrie durant la même période se sont établis à 358,7 milliards de yuans, en hausse de 65,3% en base annuelle. Les grandes et moyennes entreprises ont contribué à hauteur de 3 060 milliards de yuans au total des revenus d'exploitation et 230 milliards de yuans

aux bénéficiaires. Les deux chiffres représentent respectivement une hausse de 14,5% et 86%. Grâce aux efforts de réduction de la surcapacité et à l'interdiction de la production de l'acier de qualité inférieure, les producteurs de fer et d'acier chinois ont pu vendre leurs produits à l'étranger à de meilleurs prix. De janvier à septembre, la Chine a exporté 53,08 millions de tonnes de produits en acier, en baisse de 10,7% sur un an, mais la valeur totale de ses exportations a progressé de 6,1% à 298,99 milliards de yuans. La moyenne des prix à l'exportation était de 5 633 yuans par tonne, en hausse de 18,8% par rapport à la même période l'année dernière.

R. E.

M'sila

L'extension à 60 000 hectares des surfaces irriguées dans la wilaya, une nécessité

■ Les participants à un séminaire portant sur l'irrigation agricole et son développement ont mis l'accent, lors d'une rencontre à M'sila, sur la nécessaire extension à 60 000 hectares des surfaces irriguées dans la wilaya.

Par Zineddine L.

Dans son allocution d'ouverture, au cours de cette rencontre organisée à la maison de la culture Genfoud-Hemlaoui, le wali, Hadj Mokdad, a précisé que des efforts sont consentis pour l'extension à 60 000 hectares des surfaces irriguées dans la wilaya, actuellement estimées à 41 000 hectares, rappelant qu'en l'an 2000 la wilaya ne disposait que de 20 000 hectares irrigués. Le développement des superficies irriguées dans la wilaya a été concrétisé à travers la mobilisation des eaux superficielles et la réduction de l'utilisation des eaux souterraines, a ajouté le même responsable, rappelant que la wilaya de M'sila a réceptionné, durant les deux dernières années, le barrage de Sobla, dans la commune de Magra, réservé aussi bien pour l'alimentation en eau potable qu'à l'irrigation des terres agricoles. De son côté, le directeur des services agricoles (DSA), Maâmar Herizi, a indiqué que la mobilisation des eaux superficielles de plus de 11 oueds, d'où des millions de mètres cubes d'eau sont déversés au chott El Hodna, est devenue «une obligation» pour diminuer l'utilisation des eaux souterraines dans le domaine de l'irrigation agricole, tout en mettant en avant les efforts déployés dans le soutien de la mobilisation des eaux superficielles à travers notamment l'introduction des

techniques modernes d'irrigation économes d'eau, à l'instar du système goutte à goutte et l'irrigation par aspersion. Il a, dans ce contexte, souligné l'apport des efforts orientés vers le développement des cultures protégées «peu consommables d'eau» dans l'économie des eaux souterraines. Pour le responsable local du Haut commissariat de la steppe (HCDS), Aïssa Sahraoui, l'extension des surfaces irriguées en milieu des steppes se fait en deux mécanismes, dont le premier axe sur l'intensification des



barrages pour l'orientation des crues vers les plaines qui permettent de développer les cultures des fourrages et des céréales, alors que le second consiste en

l'exploitation du système d'épannage (déversement de poche d'eau de pluies dans une terre agricole). Plusieurs communications liées au domaine de la pro-

motion de l'irrigation agricole sont au programme du séminaire qui s'étend sur deux jours, ont indiqué les organisateurs.

Z. L./APS

Aquaculture à Boumerdès Une production prévisionnelle de 15 000 tonnes de poissons/an en 2020

Une production de 15 000 tonnes de poissons/an est attendue à Boumerdès dans le cadre de la mise en exploitation de quelque 32 projets d'investissement en aquaculture, adoptés au titre de la stratégie nationale de développement de l'aquaculture s'étalant de 2014 à 2020, a-t-on appris auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya. L'entrée en exploitation de ces projets, visant le développement de l'aquaculture en tant qu'alternative à la régression persistante de la production halieutique, est attendue pour le «début de l'année prochaine», a indiqué Kadri Cherif. Ces projets s'ajouteront à six autres dans la filière aquacole, entrés en exploitation ces dernières années, a-t-il précisé. M. Kadri a signalé l'implantation de ces projets dans une vingtaine de sites mis à la disposition des investisseurs au niveau des trois barrages de la wilaya (Keddara Bouzegza, Beni

Amrane et El Hamiz), des embouchures des cours d'eau, des grands bassins hydriques, des retenues collinaires (naturelles et artificielles) et du littoral de la région, qui peuvent accueillir, à l'occasion, des cages flottantes ou des opérations d'ensemencement en alevins. D'autres projets d'investissement similaires sont également prévus au niveau de la zone d'activités spécialisée dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture de Zemmouri El Bahri, dès parachèvement de son aménagement et équipement, a-t-il fait savoir. Parmi ces projets ayant bénéficié du droit de concession depuis 2010, le même responsable a cité les fermes d'élevage de daurade (400 tonnes/an) et de moules (120 tonnes/an) dans des cages flottantes, respectivement dans la région de Sghirate, sur le littoral de la ville de Boumerdès et à Cap Djinet. La ferme d'élevage aquacole en eau de mer de cap Djinet, entrée progressive-

ment en production, demeure néanmoins le plus important projet en la matière à Boumerdès. Selon les objectifs qui lui sont fixés, ce projet devrait produire, une fois achevé, près de 1 500 tonnes/an de daurades et de moules. Les autres projets d'élevage en cages flottantes «partiellement exploités» sont localisés sur le littoral de Zemmouri El Bahri et le lieu-dit «les Salines» du littoral de Dellys, où des fermes aquacoles sont en réalisation en vue d'assurer une production moyenne de 200 tonnes de moules/an. L'autre enjeu futur de la valorisation de la filière aquacole consiste dans son intégration dans la fertilisation des superficies agricoles par l'ensemencement en alevins des plans d'eau destinés à l'irrigation agricole, a souligné M. Kadri. A ce jour, il a été procédé, à cet effet, au lâchage de près de 100 000 alevins dans des bassins d'irrigation agricole, a-t-il signalé.

Anissa H.

Souk Ahras

Hausse de la surface réservée aux lentilles et aux pois chiches à 4 000 hectares

La surface agricole réservée aux légumes secs (lentilles et pois chiches) dans la wilaya de Souk Ahras atteindra, au titre de la campagne agricole qui sera lancée en décembre prochain, 4 000 hectares contre 2 000 ha recensés au cours de la dernière campagne agricole, a-t-on appris samedi auprès du directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Mokdad Chibi.

L'intégration des terres en jachère dans le cycle productif, l'orientation des agriculteurs vers la culture de légumineuse, à côté de la réussite de l'expérience de production des lentilles et pois chiches la saison dernière, sont les facteurs essentiels qui ont favorisé cette augmentation de la superficie, a précisé le même responsable. La production des lentilles et pois chiches (respectivement 16 000 qx et 4 000 qx) jugée «importante», a permis à la wilaya de Souk Ahras de réaliser

«le tiers de la production nationale», a rappelé M. Chibi, ajoutant que le suivi de l'itinéraire technique dans cette culture a amplement contribué à atteindre cette production, concentrée notamment dans les communes de Tiffèche, Merahna, Taoura, Khedara, Bir Bouhouche et

d'Ouïlen. Pas moins de 4 000 quintaux de semences ont été consacrés par la CCLS, au titre de la campagne labours-semences en cours à ces deux productions, a-t-on affirmé, faisant savoir que «cette stratégie a incité les agriculteurs à s'orienter vers la culture des lentilles ce qui

devra augmenter leurs revenus et contribuer à la baisse de la facture d'importation des légumineuses». L'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la résorption des terres en jachère et leur exploitation dans la culture des légumes secs, le suivi de l'itiné-

raire technique et la disponibilité des engrais de bonne qualité sont «les autres facteurs» qui ont favorisé l'augmentation de cette superficie jugée «importante», ont précisé de leur côté les responsables de la Direction des services agricoles (DSA).

A. O.

Annaba/ Nouvelle ville Draâ Errich

Une enveloppe de 3,5 milliards de dinars pour la réalisation de la STEP

Une enveloppe financière de 3,5 milliards de dinars a été allouée au projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées (STEP) à la nouvelle ville Draâ Errich dans la commune d'Oued Laâneb (wilaya d'Annaba), a-t-on appris samedi auprès de la direction locale des ressources en eau. Ce projet représente «une priorité extrême» en raison des défis environnementaux lancés à la fois en amont et en aval de la réalisation de la nouvelle ville Draâ Errich, dans une com-

mune connue pour ses terres agricoles fertiles, selon la même source. Le relogement de plus de 3 000 familles, depuis le début de l'année, à la nouvelle ville Draâ Errich a imposé l'accélération de la prise en charge de la question de l'assainissement en ayant recours à des bassins d'épuration «temporaires», en attendant la réalisation d'une STEP, a-t-on expliqué. La même source a indiqué que plusieurs déversements d'eaux usées ont été relevés dans le périmètre de la

nouvelle ville Draâ Errich, ce qui rend, a-t-on souligné, «indispensable» une intervention rapide pour protéger le cours d'Oued Laâneb et plus de 2 000 hectares de terres agricoles consacrés à l'arboriculture fruitière et toutes sortes d'élevage. Il est à noter que le lancement des travaux de réalisation de la STEP de la nouvelle ville Draâ Errich est prévu pour «début 2019».

R. R.

Sahara occidental

Deux commissions du PE réaffirment la non souveraineté du Maroc

■ Les Commissions des Affaires étrangères, de l'Agriculture et du développement durable du Parlement européen ont réaffirmé que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et doute de la conformité de l'accord agricole UE-Maroc aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne.

Par Farid M.

La commission des Affaires étrangères du Parlement européen (AFET) a affirmé, dans son avis adopté lors de sa réunion tenue à Bruxelles, mercredi dernier, concernant l'amendement de l'accord agricole UE-Maroc que «cet accord n'implique aucune forme de reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, inscrit sur la liste des Nations unies comme un territoire non autonome». Les eurodéputés ont affirmé, dans ce même avis, que la position de l'UE demeure celle consistant «à soutenir les efforts des Nations unies pour parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable au conflit au Sahara occidental qui permettra l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément au droit international, à la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU». Soulignant qu'une réunion des deux parties impliquées dans le conflit, le Front Polisario et le royaume du Maroc, se tiendra début décembre à Genève à l'initiative de l'ONU et avec la participation de l'Algérie et de la Mauritanie en tant que pays voi-

sins et observateurs, la Commission des Affaires étrangères du PE a réitéré, à l'occasion, son soutien «total» à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Horst Kohler, en plaçant pour des négociations, sans conditions préalables et de bonne foi, entre les deux parties du conflit, sous l'égide de l'ONU afin de parvenir à un règlement de la question sahraouie. De son côté, la Commission de l'Agriculture et du développement durable (AGRI) du Parlement européen, consultée également pour avis, a exprimé des doutes sur l'accord UE-Maroc, évoquant sa «préoccupation» du fait que «la Commission européenne n'a pas été en mesure de fournir des données fiables et détaillées sur les importations préférentielles de produits en provenance du Sahara occidental qui ont pu avoir lieu depuis l'arrêt de la Cour de justice du 21 décembre 2016». La Commission de l'Agriculture du PE s'est interrogée également «sur le préjudice pour le budget de l'Union des préférences accordées au cours de la période concernée sans base juridique légale». Relevant l'absence d'informations comparatives



suffisantes, la Commission de l'Agriculture a affirmé «douter» que la Commission européenne «soit en mesure d'évaluer correctement l'impact du nouvel accord UE-Maroc proposé au Parlement».

Des eurodéputés dénoncent une volonté de passer outre les décisions de la CJUE

Dans ce contexte, le service juridique du Parlement européen a émis récemment des doutes sur la conformité de la proposition d'amendement de l'accord d'agriculture UE-Maroc aux exigences de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016, qui s'est prononcée sur l'inapplicabilité des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc au territoire du Sahara occidental, insistant sur «l'impératif du consentement du peuple sahraoui». Le service juridique du Parlement européen a souligné

qu'il «n'est pas certain que l'exigence de l'arrêt de la Cour dans l'affaire (de l'amendement de l'accord d'agriculture UE-Maroc) soit remplie». Plusieurs eurodéputés ont exprimé également leurs inquiétudes vis-à-vis des négociations menées par la Commission européenne en vue d'inclure les territoires sahraouis occupés dans l'accord UE-Maroc, dénonçant le «manque de transparence» dans la démarche de la Commission européenne et sa volonté de «passer outre» les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). D'autres eurodéputés ont réclamé un avis de la CJUE avant de soumettre le projet d'accord UE-Maroc au vote au niveau de la commission du Commerce international (INTA) prévu le 3 décembre et au niveau de la session plénière du Parlement européen prévu en janvier 2019. Le ministre délégué sahraoui auprès de l'UE, Mohammed Sidati, cité par l'Agence de presse sahraouie

(SPS), a indiqué, pour sa part, que «le vote de la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen, intervenu mercredi dernier, sur la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'accord, sous forme d'échange de lettres entre l'UE et le Maroc, ne signifie point la reconnaissance d'une quelconque souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental». «Le Sahara occidental est un territoire autonome justiciable des résolutions des Nations unies en matière de décolonisation», a souligné M. Sidati, ajoutant que «malgré le forcing de la Commission européenne et de certains Etats membres comme la France et l'Espagne, la commission des Affaires étrangères du PE n'a pas manqué de souligner que cela ne signifiait aucunement la reconnaissance d'une quelconque souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental».

F. M./APS

Libye

L'envoyé de l'ONU salue l'amélioration des conditions sécuritaires à Tripoli

La sécurité dans la capitale libyenne, Tripoli, s'est améliorée depuis la signature d'un accord de cessez-le-feu en septembre, a déclaré l'envoyé spécial des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé. M. Salamé a émis ces remarques lors d'une réunion avec les membres du conseil municipal local, les parlementaires municipaux et les anciens de la ville de Tarhounah, à 64 km au sud-est de Tripoli, où ils ont discuté des nouvelles dispositions sécuritaires dans la capitale et des prochaines élections dans le pays.

«Depuis la conclusion de l'accord de cessez-le-feu, la sécurité à Tripoli s'est améliorée, les responsables sécuritaires ont été changés, le cabinet a été remanié et de nouvelles dispositions sécuritaires sont mises en œuvre», a constaté M. Salamé. «Les choses ne changent pas du jour au lendemain mais nous constatons des progrès», a-t-il poursuivi.

En août, Tripoli a été témoin d'affrontements violents entre les forces alliées au gouvernement et des groupes armés de Tarhounah, qui ont duré des semaines et fait de nombreux morts et blessés civils. En septembre, les parties rivales ont

signé un accord de cessez-le-feu sous l'égide des Nations unies, aux termes duquel les groupes armés devaient quitter les bâtiments publics et être remplacés par des forces régulières. «Nous organisons une Conférence nationale afin que les Libyens puissent décider de la date de leur élection, du cadre constitutionnel, du mécanisme de répartition des ressources, etc. Ces recommandations seront transmises au Conseil de sécurité des Nations unies qui en fera la promotion», a expliqué M. Salamé. Une Conférence nationale doit se tenir dans les pre-

mières semaines de 2019 et le processus électoral devrait commencer au printemps prochain, a déclaré l'envoyé de l'ONU plus tôt ce mois-ci lors d'un briefing au Conseil de sécurité.

12 éléments de l'EI tués par l'armée après une attaque meurtrière

L'armée libyenne et les forces de sécurité ont abattu 12 éléments du groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) près de la ville de Tazirbu (sud-est), après une attaque meurtrière survenue ven-

dredi, a indiqué une source militaire samedi soir. Les forces conjointes «ont poursuivi les traces des terroristes, qui s'étaient cachés dans les régions inhabitées à l'ouest de Tazirbu», selon la même source.

Des véhicules armés ont été détruits, des armes et des munitions ont été saisies, a-t-elle ajouté. Cette ville, une petite oasis, a connu une attaque meurtrière vendredi lorsque des dizaines d'assailants dans des véhicules armés ont ciblé un poste de police et un certain nombre de bâtiments du gouvernement, tuant huit personnes et blessant plus

de quinze autres. Les terroristes avaient également pris des dizaines de personnes en otage avant de partir. La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a condamné l'attentat, appelant les parties en conflit à «cesser immédiatement de cibler des personnes et objets civils, conformément au droit humanitaire international». Tazirbu possède l'une des plus importantes sources d'eau souterraine approvisionnant les villes de l'ouest et du centre de la Libye.

Sara H.

Tunisie

Youssef Chahed dément les accusations de Slim Riahi

Le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a démenti les «accusations farfelues» proférées par le secrétaire général du mouvement «Nidaa Tounes», Slim Riahi, qui le disent vouloir préparer un coup d'Etat, selon la presse locale. Il a indiqué, lors de son audition devant l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement), que son gouvernement «dispose de toutes les prérogatives nécessaires, et il est attaché à la démocratie et à la réussite de la transition démocratique». M. Chahed a salué par la même occasion la Centrale syndicale pour son bon encadrement de la grève générale

de jeudi dernier, rappelant que plusieurs personnes ont misé sur la transformation de la grève pacifique en des confrontations violentes. Slim Riahi avait indiqué avoir porté plainte auprès du tribunal militaire de première instance de Tunis contre Youssef Chahed, pour avoir «tenté de mener un complot», selon l'agence TAP. «Le Chef du gouvernement Youssef Chahed est accusé avec un ensemble de ses collaborateurs et un secrétaire d'avoir tenté d'entamer un complot», a-t-il précisé dans une déclaration à TAP, précisant que la plainte est aujourd'hui entre les mains de la justice. M. Riahi a indiqué qu'il

reste à la disposition de la justice en tant que plaignant et témoin dans cette affaire. Il présentera toutes les données en sa possession au sujet de ce complot. «Il s'agit d'une affaire très grave et délicate», a prévenu le secrétaire général du mouvement, ajoutant que «l'objectif de cette action en justice est de protéger le processus de transition démocratique en cette étape charnière que traverse le pays». M. Riahi a souligné qu'il se «réserve le droit de ne pas fournir plus de détails sur cette plainte pour le bon déroulement de l'enquête».

R. M.



Brexit

Les Européens entérinent leur divorce «tragique» avec le Royaume-Uni

■ Les dirigeants européens ont donné leur feu vert hier à l'accord historique sur le départ du Royaume-Uni de l'UE, un divorce qualifié de «tragédie» par le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, après une relation houleuse de plus de 40 ans.

Par Rima C.

Les 27 ont «endossé l'accord de retrait et la déclaration politique sur les futures relations entre les deux parties», a annoncé sur Twitter le président du Conseil européen, Donald Tusk, environ une demi-heure seulement après l'ouverture d'un sommet extraordinaire à Bruxelles. L'inédit «traité de retrait», négocié pendant 17 mois dans la douleur entre Londres et Bruxelles, devra toutefois encore passer l'épreuve de la ratification du Parlement européen et surtout celle du Parlement britannique avant d'entrer en vigueur. Londres et

l'UE vont tenter de nouer la relation «la plus proche possible» avec Londres après le Brexit, est-il écrit dans la courte «déclaration politique» également approuvée hier, qui sera jointe au traité de divorce, un pavé de près de 600 pages. Voir le Royaume-Uni «quitter l'UE n'est pas un moment de jubilation ni de célébration, c'est un moment triste et c'est une tragédie», a déclaré M. Juncker en arrivant au sommet. «Il s'agit d'un accord pour un avenir meilleur, qui nous permet de saisir les opportunités qui nous attendent», a plaidé de son côté la Première ministre britannique, dans une «lettre à la nation» adressée hier aux

Britanniques. «Je crois que Theresa May s'est battue pour un bon accord, et pour l'UE c'est un résultat acceptable», a jugé le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, mettant en garde sur le fait que le Royaume-Uni ne doit pas espérer obtenir mieux que l'accord sur la table.

Les dirigeants européens ont remercié le négociateur en chef de l'UE Michel Barnier pour avoir su «maintenir l'unité parmi les 27 Etats membres tout au long des négociations avec Londres». Le Brexit montre néanmoins que l'UE a besoin d'une «refondation», a jugé le président français Emmanuel Macron, évoquant «un moment grave». «Cela montre que l'UE a une part de fragilité et est perfectible», a-t-il ajouté, estimant que l'accord avec Londres était un «bon accord». Dans la lettre d'invitation au sommet, M. Tusk a souligné que «personne n'a voulu vaincre personne, nous étions tous à la recherche d'un accord juste et équitable. Et je crois que nous avons enfin trouvé le meilleur compromis possible», se réjouissant que les 27 aient «passé le test de l'unité et de la solidarité». Cette unité s'est toutefois fissurée ces derniers jours, quand l'Espagne a fait planer la menace d'une annulation du sommet si elle n'obtenait pas des garanties écrites sur le sort de Gibraltar. Avant que Pedro Sanchez estime samedi après-midi avoir obtenu satisfaction.



Ph. > D. R.

Madrid a reçu des garanties écrites de la part de l'UE pour disposer d'un droit de veto sur tout futur accord entre l'UE et le Royaume-Uni concernant Gibraltar, un territoire britannique situé à l'extrême sud de la péninsule ibérique, et dont l'Espagne revendique la souveraineté. L'Espagne estime avoir reçu l'assurance suffisante des autorités britanniques que de futurs accords de Londres avec l'UE n'engloberaient pas de manière automatique Gibraltar. «Je suis fier que Gibraltar soit britannique, je resterai toujours au côté de Gibraltar», a toutefois insisté M^{me} May, assurant que la position du Royaume-Uni sur la souveraineté du territoire «n'a pas changé et ne changera pas».

D'autres Etats membres

avaient soulevé des inquiétudes dans la dernière ligne droite des négociations et demandé des garanties supplémentaires dans certains domaines, comme celui des futurs droits de pêche dans les eaux territoriales britanniques. Ce sujet, cher à la France et à l'Espagne entre autres, n'a pas été résolu dans le traité de retrait, qui prévoit qu'il faudra conclure un accord au plus tard d'ici à la mi-2020. Mais, dans une déclaration annexée aux conclusions du sommet de hier, les 27 insistent sur le caractère «prioritaire» du dossier. Ils demandent qu'un accord soit «négocié bien avant la fin de la période de transition» post-Brexit prévue jusqu'à fin 2020 (mais qui pourra être prolongée). R. C.



Points chauds

Solidarité

Par Fouzia Mahmoudi

Dès le début du mouvement des «gilets jaunes» en France, Marine Le Pen s'est faite solidaire de ces Français qui se mobilisent contre la hausse du carburant et qui manifestent leur mécontentement en envahissant les routes nationales et en bloquant la circulation, parfois sur des dizaines de kilomètres, un peu partout en France. La solidarité de Marine Le Pen s'était exprimé si tôt au début de la mise en place du mouvement contestataire que beaucoup, dans les médias et la classe politique, n'ont pas hésité à affirmer que les gilets jaunes était un «groupuscule» d'extrême-droite. C'est ainsi que le gouvernement n'a pas hésité, à la suite des manifestations tendues à Paris durant lesquelles les actes de violences se sont multipliés hier, à pointer du doigt le Rassemblement National. Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, et la dirigeante d'extrême droite, Marine Le Pen, s'accusaient ainsi mutuellement d'être responsables des violences. Le ministre a dénoncé «une mobilisation de l'ultradroite» parmi les manifestants présents sur la célèbre avenue, où les forces de l'ordre ont, selon lui, dû «repousser les séditeux» qui «ont répondu à l'appel notamment de Marine Le Pen à défilé sur les Champs-Élysées et veulent s'en prendre aux institutions comme ils veulent s'en prendre aux parlementaires de la majorité». Marine Le Pen a immédiatement assuré n'avoir «jamais appelé à quelque violence que ce soit», accusant en retour le gouvernement d'«organiser les tensions». «J'ai interrogé le gouvernement vendredi pour connaître les raisons pour lesquelles les gilets jaunes ne pourraient pas manifester sur les Champs-Élysées. Je n'ai évidemment jamais appelé à quelque violence que ce soit», a assuré la présidente du RN (ex-FN). «Depuis le début de ce mouvement, on a le sentiment que le gouvernement organise la tension et quand le gouvernement a cette volonté, il y arrive», a ajouté la finaliste de la présidentielle 2017. Du côté de l'extrême gauche, le chef de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a également critiqué le ministre de l'Intérieur. «Castaner voudrait que la manifestation des gilets jaunes soit d'extrême droite et peu nombreuse. La vérité est que c'est la manifestation massive du peuple. Et ça, c'est la fin pour Castaner», a-t-il jugé. Les Républicains quant à eux, ont, par la voix de leur vice-président Guillaume Peltier, déploré une volonté d'Emmanuel Macron et de Christophe Castaner de «stigmatiser les gilets jaunes», «de caricaturer» pour éviter de les écouter. Mais pour la République en Marche et pour l'Élysée, les «gilets jaunes» sont des extrémistes anti-républicains, le ministre Gérard Darmanin n'hésitant pas à affirmer que «sous les gilets jaunes se cache la peste brune». Le parti présidentiel et le gouvernement ne sont ainsi visiblement pas prêts à accepter la colère des «gilets jaunes» comme une colère légitime, et sont au contraire bien décidés à les attaquer jusqu'au bout en refusant toute compromission. Reste à savoir si cette stratégie aura raison de la mobilisation des «gilets jaunes» ou si le mouvement galvanisé par le mépris élyséen n'en sera que renforcé dans sa détermination à faire céder le gouvernement.

F. M.

Irak

La réouverture partielle de la Zone verte de Bagdad retardée

Initialement annoncée pour hier, la réouverture partielle de la Zone verte ultrasécurisée dans la capitale irakienne Bagdad a été retardée de plusieurs jours, a déclaré à l'AFP un responsable gouvernemental. La Zone verte est un îlot bunkerisé depuis l'invasion emmenée par les Etats-Unis qui a renversé le régime de Saddam Hussein en 2003. C'est sur ce périmètre de 10 km carrés au bord du Tigre, entouré de murs de béton surmontés de barbelés, que siègent depuis notamment le gouvernement et le Parlement irakiens, ainsi que les ambassades des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. La quasi-totalité des Irakiens sont interdits d'accès à ce secteur, dans une capitale qui reste en proie à l'insécurité avec des attentats à la bombe, souvent meurtriers. Mais depuis plusieurs jours, les autorités irakiennes font grand cas de la réouverture d'une route importante traversant cette zone. L'objectif primordial est d'alléger

le trafic tentaculaire qui engorge Bagdad au quotidien, même si le gouvernement entend lui donner un aspect symbolique de stabilisation sécuritaire. Hier, un responsable gouvernemental a affirmé sous couvert de l'anonymat que «la réouverture n'aura lieu que d'ici deux jours, voire à la fin de la semaine». «Un important axe routier sera ouvert mais il faut sécuriser ses abords et fermer les accès aux rues perpendiculaires». Malgré cette prochaine réouverture partielle, les habitants de Bagdad seront toujours interdits de circulation à pied ou en voiture dans le reste de la zone. Le Premier ministre Adel Abdel Mahdi, en poste depuis moins de deux mois, a fait un argument de cette démarche, près d'un an après l'annonce par le pouvoir de sa victoire sur le groupe jihadiste Etat islamique (EI), chassé de l'ensemble des centres urbains d'Irak. En 2015, son prédécesseur Haider al-Abadi avait briève-

ment rouvert cette même route, mais selon les observateurs de l'époque, l'ambassade américaine l'avait poussé à la refermer. Ces derniers jours, les engins de la municipalité de Bagdad et des forces spéciales ont enlevé plusieurs rangées de pans de béton encerclant la Zone verte, mais la phase de test annoncée d'une journée n'a pas eu lieu samedi. Ryad Ahmed, un habitant de la capitale, dit à l'AFP ne plus y croire. «Cela fait des années, qu'ils nous disent tous les jours "ça ouvrira demain" et il ne se passe rien». D'ailleurs, samedi l'ONU et l'ambassade britannique ont envoyé de nouvelles consignes à leur personnel, estimant que la menace «terroriste» augmentait. Dans un geste symbolique, les nouveaux ministres irakiens tiennent désormais leur conseil hors de la Zone verte, une première depuis 2003. Mais les rencontres officielles de M. Abdel Mahdi s'y déroulent toujours.



Générale de la pièce «Macbeth» au théâtre de Tizi-Ouzou

Un spectacle fortement apprécié par le public

■ Un public nombreux a découvert et apprécié samedi, au théâtre régional de Tizi Ouzou, la pièce intitulée «Macbeth» (de William Shakespeare, réécrite par le dramaturge roumain Eugène Ionesco), mise en scène par Ahmed Khoudi et produite par le Théâtre national algérien, traitant de la soif de pouvoir et des moyens mis en branle par l'homme pour s'en emparer, allant jusqu'à tuer les personnes qui lui sont les plus proches.

Par Abia Selles

Le public du théâtre régional de Tizi Ouzou a fortement apprécié la pièce théâtrale «Macbeth» (de William Shakespeare, réécrite par le dramaturge roumain Eugène Ionesco), mise en scène par Ahmed Khoudi. Cette pièce produite par le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, et qui traite de la soif de pouvoir et des moyens mis en branle par l'homme pour s'emparer du pouvoir allant jusqu'à tuer les personnes qui lui sont les plus proches, a été interprétée par neuf comédiens de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel de Bordj El Kiffan, issus de plusieurs wilayas du pays.

Elle met en scène l'histoire de deux généraux qui complotent contre leur roi dictateur «Duncan» pour le renverser et s'emparer du trône. Deux généraux fidèles au roi, Banco et Macbeth, réussiront à faire échouer ce complot mais finissent eux aussi par convoiter le trône et parviennent à tuer le roi. Dans cette folle course au pou-



voir Macbeth tue son très proche ami Banco, qu'il soupçonne de comploter contre lui. Mais Macbeth sera lui aussi assassiné par le fils de Banco.

Pour cette tragi-comédie d'environ deux heures, jouée en arabe dialectal, le metteur en scène a fait le choix d'une scénographie très légère faisant l'économie du décor. «Nous avons essayé de passer un message

mais aussi de divertir, d'où le choix de la dérision et du grotesque un peu caricatural, car c'est ce qui fonctionne le mieux avec le public algérien qu'une tragédie noire», a indiqué Ahmed Khoudi à la fin du spectacle.

Pour «tirer des comédiens le maximum de ce qu'ils peuvent donner», le metteur en scène a laissé une grande liberté «contrôlée» aux comédiens «pour leur

donner du plaisir à jouer afin qu'à leur tour ils puissent offrir beaucoup de plaisir au public», a souligné M. Khoudi.

«Macbeth», dont la scénographie est signée Slimane Bedri, est un spectacle riche et diversifié, où la danse, la simulation de batailles, le jeu parfois très physique des comédiens ainsi que leurs mimes et gestuelles très expressives, font de cette pièce

un spectacle à voir et à revoir.

Cette pièce sera jouée encore demain au théâtre de Tizi-Ouzou, puis sera présentée mardi à Bejaïa, avant d'être jouée dans les villes de El Eulma, Constantine et Annaba. En Outre elle participera au Festival national du théâtre professionnel, a indiqué M. Khoudi.

A. S./APS

Salon national du livre de Ouargla

L'édition prochaine aura une dimension internationale

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a affirmé, samedi à Ouargla, que la prochaine édition du Salon national du livre, tenue pour la première fois à Ouargla, «aura une dimension internationale».

«La prochaine édition du Salon national du livre qu'abrite la Wilaya de Ouargla pour la première fois, aura une dimension internationale à la faveur de la participation des éditeurs étrangers au regard de l'environnement propice qu'offre la région pour accueillir de pareilles manifestations culturelles importantes», a souligné M. Mihoubi à l'ouverture du Salon

national du livre au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique Tidjani-Mohamed, de la ville de Ouargla.

«Il appartient dorénavant de choisir un espace spacieux pour accueillir les prochaines éditions de cet événement culturel afin de permettre aux éditeurs étrangers d'y prendre part et de découvrir la wilaya de Ouargla et son public», a-t-il ajouté.

«Le ministère de la Culture tend, au travers cette manifestation nationale, à satisfaire des doléances soulevées lors de moult occasions», a indiqué le ministre, avant de mettre en

valeur les potentialités que renferme la région pour attirer des flux de touristes.

Plus de 2 500 titres sont exposés au premier Salon national du livre à Ouargla (24 novembre courant au 2 décembre prochain), organisé à l'initiative de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), en coordination avec le Syndicat national des éditeurs du livre (Snel) et avec la participation de pas moins de 15 maisons d'édition et de distribution de livres, implantées à travers le territoire national. Lors de la cérémonie d'ouverture d'une antenne régionale de l'Onda à

Ouargla, couvrant plusieurs wilayas dans le sud du pays, le ministre a appelé à contribuer à la réussite de «cet important acquis», qui ne peut que satisfaire les acteurs du secteur de la culture, et d'en faire «une valeur ajoutée et de protection des droits d'auteur, en plus de l'accroissement du nombre d'adhérents à l'Office, établi actuellement à près de 20 000 adhérents».

Azzeddine Mihoubi, qui avait auparavant visité le musée saharien, a mis en valeur cet espace culturel, ouvert l'année dernière après avoir fait peau neuve, suite à sa restauration et au répertoire

de ses objets et ce, à la satisfaction du public, des chercheurs et anthropologues soucieux de découvrir l'histoire de la région. Le ministre a souligné que son département œuvrera à recenser, répertorier, numériser et cataloguer les manuscrits en vue de leur préservation en tant que legs culturel national, avant de signaler qu'il existe des gens qui vendent ces manuscrits à des parties étrangères. Cet état de fait est absolument inacceptable, car les manuscrits constituent un patrimoine national, dont le ministère de la Culture est à juste titre en droit de les posséder en priorité».

L. B.

Festival national du théâtre comique de Médéa

Une édition dédiée à l'artiste Tayeb Abou El-Hassane

La douzième édition du Festival national de théâtre comique, dédiée cette année à l'artiste comédien Tayeb Abou El-Hassane, se tiendra du 3 au 7 décembre prochain à Médéa, a annoncé samedi le Commissaire du festival, Said Benzergua.

Sept troupes théâtrales, sélectionnées pour la compétition finale, vont tenter de faire bonne impression auprès du juré du festival, composé des comédiens Ahmed Khoudi, Dalila Nouar et Salah Ougroute, et d'essayer, en même temps, de séduire le public pour décrocher la «grappe d'Or».

La 12^e édition du Festival national du théâtre comique sera également marquée par l'organisation, dans le cadre du programme hors compétition, d'une quinzaine de

spectacles théâtraux et de monologues, qui auront lieu dans les résidences universitaires, de manière à élargir le champ de diffusion de cet événement culturel, très attendu dans la région, a expliqué Said Benzergua lors d'un point de presse.

Il est prévu, en outre, l'organisation de rencontres-débat et d'ateliers axés sur le théâtre radiophonique et l'humour comme moyen de réinsertion sociale, d'autant plus que le début de la manifestation coïncidera, cette année, avec la célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques, a-t-il précisé.

Un hommage posthume sera rendu, à l'occasion de cet événement, à l'artiste et comédien talentueux Tayb Abou El-Hassane,

de son vrai nom Tayeb Maarouf, considéré dans le milieu artistique comme le «frère jumeau» du grand comique Hassan-el-Hassani. Tayeb Abou El-Hassane, qui a passé cinq années d'emprisonnement à Serkadji durant l'occupation, en raison de son engagement politique, a côtoyé de grands noms du quatrième art algérien, parmi lesquels Mahieddine Bachtarzi et Rouiched, mais c'est auprès de Hassan-el-Hassani «Boubagra» qu'il va acquérir l'expérience et les subtilités du métier qui vont le porter au devant de la scène théâtrale, puis l'encourager à tenter une expérience cinématographique, sous le parrainage de «Boubagra», son véritable mentor.

F. H.

AGEND'ART

Espace d'art contemporain d'El Achour (Alger)

Jusqu'au 1^{er} décembre :

Exposition «Alter ego», de l'artiste plasticien Arezki Larbi.

Galerie d'art Dar EL-Kenz

Jusqu'au 1^{er} décembre :

Exposition «Safar» de l'artiste Samia Skenazene.

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.



Karaté Do/Tournoi international d'Alger Large domination des athlètes algériens

LES KARATÉKAS algériens ont outrageusement dominé la première édition du Tournoi international d'Alger, dont les finales (Kata/Kumité) se sont déroulées samedi à la salle omnisports de Hammamet, en présence de 43 athlètes étrangers, représentant six pays. Les représentants algériens (messieurs/dames), issus des sélections régionales Est, Ouest, Centre, Sud et d'Alger, ont raflé en effet la quasi totalité des médailles mises en jeu dans les 12 catégories de poids retenues. Seules une or et quatre bronze leur ont échappé, et ce sont finalement la Tunisie et la Libye qui les ont prises. Les 43 karatekas étrangers engagés dans ce tournoi représentaient la Libye (20), l'Espagne (1), la France (7), la

Jordanie (8), la Palestine (2) et la Tunisie (5), au moment où l'Algérie, pays organisateur, a engagé à elle seule 143 athlètes.

«Ce tournoi, qui intervient deux semaines seulement après les Championnats du monde 2018, constitue une préparation supplémentaire pour notre élite nationale, en vue des importantes échéances à venir. On espère qu'il y aura d'autres initiatives de ce genre, car nos athlètes en ont besoin pour progresser», a indiqué le sélectionneur national, Youcef Hasnaoui. Il a ajouté que cette première édition du Tournoi international d'Alger «aurait pu drainer bien plus d'athlètes étrangers, si elle n'avait pas été programmée dans la foulée des Championnats du monde».

Judo/Open africain de Yaoundé Mecerem et Rebahi en or

LES JUDOKAS Mecerem Hadjer (-48 kg) et Salim Rebahi (-60 kg) ont offert ce samedi à l'Algérie ses deux premières médailles d'or dans le tournoi international «Open africain de Yaoundé» qui se déroule actuellement au Cameroun, après leurs victoires respectives en finale contre la Camerounaise Bata Philomène et le Sénégalais Moussa Diop. Rebahi s'était qualifié pour la finale en battant deux Camerounais, respectivement Olivier Mani Eboa et Bernadin Tsala Tsala, alors que Mecerem, qui était exempté du premier tour, n'a eu besoin que d'une seule victoire, contre la Camerounaise Noela Nick Tamba, pour atteindre la dernière marche. A l'instar de Rebahi et Mecerem, quatre autres judokas algériens ont atteint la finale. Il s'agit de Nourine, Aïssahine, Halata et Boukadi qui attendent

actuellement de combattre pour l'or, alors que l'argent leur est déjà assuré. Pour sa part, Abderrahmane Benamadi s'est directement qualifié pour les demi-finales des moins de 90 kg, car engagé dans une catégorie de poids comportant un nombre très réduit de participants. Il sera fixé en fin de journée sur son futur adversaire, auquel il disputera une place en finale. Le seul Algérien à avoir connu une élimination précoce jusqu'ici est Houd Zourdani, qui malgré son expérience a été sorti dès le premier tour chez les moins de 66 kg, après sa défaite contre le Tchadien Oumar Hussein. De leur côté, Lyès Bouyacoub (-100 kg), Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) n'ont pas encore fait leur entrée en lice dans ce tournoi. Leurs combats étaient prévus hier.

Cross de la «Révolution» de Djelfa Ali Grine l'emporte

LE COUREUR Grine Ali, de la sélection militaire, a remporté la première place (seniors) de la 12^e édition du cross de la «Révolution» de Djelfa, abritée samedi par le parcours «Sin Elba» de la ville. La 2^e place de cette catégorie est revenue à Ouraghi Ramdane du club d'Ouled Fayet (Alger), devant un autre coureur de l'équipe militaire (Centre de préparation des équipes militaires de Ben-Aknoun/Alger), Zeghdane Issam. «Je suis très heureux de ce titre», a réagi Grine, soulignant que les «pluies ayant mar-

qué la compétition ont constitué un handicap pour les athlètes participants qui étaient obligés de fournir davantage d'efforts et de se surpasser». Plus de 1 240 coureurs ont pris part au cross de la Révolution de Djelfa. La distribution des médailles aux lauréats de chaque catégorie a été suivie par la tenue d'une cérémonie en l'honneur de la famille du moudjahid défunt Colonel Ahmed Ben Cherif, dont le nom a été donné à cette 12^e édition du Challenge de la «Révolution» de Djelfa.

Zekri de retour à la barre technique

■ L'Entente de Sétif tient son entraîneur, 24 heures après avoir limogé l'ancien coach, le Marocain Rachid Taoussi.



Par Mahfoud M.

«Zekrinho» retrouve l'Aigle Noir

En effet, le patron de l'Aigle Noir a jeté son dévolu sur un ancien de la maison, qui n'est autre que Nouredine Zekri qui avait déjà eu à diriger les Noir et Blanc en 2009 et 2010. Il faut savoir que ce dernier n'avait pas fait long feu, puisqu'il avait été débarqué par les dirigeants de l'Entente pas satisfaits des résultats enregistrés de son temps. Le président Hassan Hammar n'a pas cherché midi à quatorze heures en engageant celui qu'on affubule du surnom de «Zekrinho», lui qui se qualifiait d'Italien car ayant obtenu ses

diplômes dans la péninsule italienne. Hammar avait besoin surtout d'un entraîneur qui connaisse bien la maison, car ne voulant pas d'un technicien qui prenne beaucoup de temps pour s'acclimater avec l'environnement du club, surtout que les joueurs sont abattus. Il faut savoir que Zekri est aussi du genre qui travaille beaucoup sur le mental et la situation de l'équipe demande un entraîneur qui soit fort dans ce volet, surtout que tout porte à croire qu'il leur sera difficile de remonter la pente après une série de trois défaites consécutives, dont deux contreperformances à domicile qui ont déçu les fans. Ces derniers ont

demandé une véritable révolution, ne souhaitant pas que les changements touchent uniquement le staff technique puisqu'ils pensent que les joueurs ont aussi leur part de responsabilité dans tout ce que vit le club, étant donné qu'ils ne se donnent pas à fond. Le président aurait confié à des proches qu'il compte libérer certains éléments qui n'ont rien donné tout au long de la phase aller. Le premier test pour Zekri sera le match de Coupe d'Algérie qui aura lieu le 16 décembre prochain face à un adversaire qui sera connu après le tirage au sort.

M. M.

Qatar

Bounedjah en route vers le record

Une nouvelle journée au Qatar et une nouvelle belle prestation de Baghdad Bounedjah avec son équipe d'Al Sadd lors du déplacement à Al Arabi.

L'ancien attaquant de l'Etoile du Sahel n'a pas attendu longtemps pour donner l'avantage à son équipe d'une superbe reprise de volée à la 6^e minute après un service de l'international Qatar Akrem Affif.

L'attaquant Algérien était proche d'inscrire son doublé

quelques minutes plus tard, suite à une contre-attaque éclair, mais son tir trop croisé est passé à côté du gardien. Avant le coup de sifflet de la première période, l'équipe d'Al Sadd obtient un penalty que Baghdad Bounedjah transforme d'une magnifique Panenka. Score de la première période : 2-0 pour Al Sadd.

En deuxième période, Al Sadd obtient un deuxième penalty que Bounedjah préfère laisser à son capitaine Al

Haidous qui le transforme. Bounedjah a eu des occasions de réaliser un nouveau triplé mais sans réussite, score final 3-0 pour Al Sadd qui revient à 8 points d'Al Duhail avec deux matchs en moins.

Baghdad Bounedjah a inscrit ses 20^e et 21^e buts de cette saison en 11 journées, il n'est plus qu'à 6 buts du record de buts inscrit en championnat qatari en une saison, record détenu par l'attaquant brésilien Clémerson, ancien joueur d'Al Gharafa.

Athlétisme/Mondial 2019 Lahoulou vise le podium

Le hurdler algérien Abdelmalik Lahoulou a annoncé samedi qu'il «essayera de décrocher un podium» sur le 400m/haies des prochains Championnats du monde d'athlétisme, prévus du 27 septembre au 6 octobre 2019 à Doha, au Qatar. Une ambition grandissante, nourrie essentiellement par son titre continental aux Jeux africains, et par son bon chrono de 48.47, qui l'aurait placé en 13^e position mondiale, si l'IAAF l'avait comptabilisé. Pour mettre toutes les chances de son

côté lors des prochains Mondiaux au Qatar, le jeune Algérien se donne «à fond» dans le stage de préparation qu'il a entamé le 10 novembre courant à El Paso, au Texas (Etats-Unis). «Depuis mon arrivée à El Paso, je travaille très dur, avec souvent deux séances d'entraînement par jour», a-t-il indiqué au site officiel de la FAA. Sous la direction de M. Davian Clark, un coach de nationalité jamaïcaine installé aux Etats-Unis, Lahoulou a ajouté qu'il a «commencé par soigner une blessure à la cheville droi-

te» avant de poursuivre son programme de préparation. «Chaque jour, j'opte pour un des quatre stades de la ville d'El Paso, qui offrent toutes les commodités nécessaires pour des entraînements de qualité. La séance matinale dure entre 2h30 et 3h00, alors que celle du soir est un peu plus courte, puisqu'elle ne dure qu'une heure et demi environ», a encore détaillé Lahoulou. Outre le podium des prochains Mondiaux d'athlétisme au Qatar, l'enfant de Jijel nourri de grands espoirs sur le plan continen-

tal, puisqu'il tient également à «défendre» la médaille d'or qu'il a décroché aux Jeux africains. Même s'ils sont encore loin, le programme des prochains Championnats du monde d'athlétisme est déjà connu. Lahoulou sera en lice dès la première journée, soit le 27 septembre 2019 (à 20h30, heure locale). Il essaiera d'abord de passer en demi-finale, le lendemain, 28 septembre à 18h05, avant de viser la finale, qui elle est programmée pour le 30 septembre à 22h40.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sénatoriales du 29 décembre à Béjaïa

Le FFS désigne Derguini, vice-président de l'APW

LES ÉLECTIONS sénatoriales continuent de captiver l'attention des partis politiques et surtout des élus à Béjaïa. Après le FLN et le RCD, qui ont respectivement désigné leur candidat en les personnes de Massinissa Ouari et Farid Bali le maire de Timezrit, le RND qui a laissé libre cours à ses élus, c'était au tour du FFS de désigner le remplaçant de Mohamed Bettache pour les cinq prochaines années au niveau de la chambre haute du Parlement. Ainsi, le FFS a organisé hier au siège de la section communale Ali-Mecili ses primaires en vue de désigner son candidat pour les sénatoriales du 29 décembre prochain.

Neuf candidats étaient en lice pour tenter de décrocher le fauteuil de la wilaya de Béjaïa au niveau de la chambre haute du Parlement. Il s'agit de Aissani Abdelhamid, Abdenour Derguini, Ayad Djamel, Azibi Hamid, Chalane Foudil, Fetissi Mohand El Bachir, Hanoune Ferhat, Larabi Mohand Larbi et Tafouk Abdenour. C'est Abdenour Derguini, vice-président de l'APW de Béjaïa, qui l'a

emporté avec une majorité de 115 voix sur les 219 votants.

Abdenour Derguini est appelé à représenter son parti, le FFS, face aux candidats du FLN, Massinissa Ouari, élu communal de Tazmalt, et le candidat RCD Farid Bali, maire de Fenaïa, lors du vote des grands électeurs prévu le 29 décembre prochain. Il faut compter aussi une candidate indépendante en la personne de M^{me} Farida Kafi, transfuge du RCD.

Il est utile de rappeler que la wilaya de Béjaïa compte un collège électoral global de 824 élus locaux, dont 43 siégeant à l'APW.

En termes de représentativité, les élus issus des listes indépendantes sont au nombre de 152, le FFS possède 240 sièges, le RCD 140 et le FLN 137. Désormais, les candidats devraient courtiser les élus indépendants pour renforcer leur nombre de voix pour pouvoir se faire élire ou avoir plus de chances pour ce faire.

H. Cherfa

Tribunal criminel de Ouargla

Un groupe de Maliens condamné par contumace à perpétuité pour terrorisme

LE TRIBUNAL criminel de Ouargla a condamné, hier, par contumace, un groupe d'individus de nationalité étrangère pour adhésion à une activité terroriste. Les sept mis en cause, tous de nationalité malienne, ont été condamnés pour préparation à l'action terroriste, entrée et séjour illégaux en territoire algérien, création et gestion d'un groupe organisé ciblant la sécurité et la stabilité d'institutions et leur bon fonctionnement.

Ils ont été poursuivis aussi pour infraction aux règles de change et mouvement de capitaux de et vers l'étranger, avec

établissement d'un mandat d'arrêt à leur encontre.

Selon l'arrêt de renvoi, les investigations sécuritaires ont démontré l'implication, entre 2017 et 2018, de ces individus dans des opérations de collecte de fonds destinés à un mouvement armé actif dans le Nord-malien, duquel ils font partie et au sein duquel ils ont reçu un entraînement au maniement des armes. La sentence confirme ainsi la peine requise dans cette affaire par le représentant du ministère public à l'encontre de l'ensemble des mis en cause.

Slim O.

FLN

Le directoire du parti installé hier

LE DIRECTOIRE du parti du Front de libération nationale (FLN) a été installé, hier après-midi, avec Mouad Bouchareb comme coordinateur. Cette instance est composée de membres du Bureau politique du FLN ainsi que de parlementaires, en l'occurrence, Leïla Tayeb, Mahmoud Guemmama, Saïda Bounab, Saïd Lakhdari, Mustapha Karim Rehliel et Samia Bouras-Kerkouche. Dans son allocution à l'occasion, M. Bouchareb a affirmé que l'objectif du directoire consistait «à

rétablir le bon fonctionnement du parti et à resserrer les rangs de ses militants sans exclusion, en permettant au parti de préserver sa place de leader sur la scène politique nationale». Pour rappel, l'ex-secrétaire général du parti, Djamel Ould Abbes, avait décidé, le 14 novembre courant, de démissionner de son poste, «en raison de soucis de santé qui lui imposent un congé de longue durée» et l'intérim a été assuré par Mouad Bouchareb. **Tahar F./APS**

La plupart des femmes battues par leurs maris ne portent pas plainte



Djalou@hotmail.com

Jordi Moix, vice-président du FC Barcelone

«Si nous trouvons un joueur comme Messi en Algérie nous sommes preneurs»

■ Deux influents dirigeants du grand club espagnol le FC Barcelone, à savoir le 3^e vice-président du Barça, Jordi Moix et le président de Las Penas dans le monde (Associations de supporters), Pau Vilanova, se sont rendus à Alger dans le cadre de la présentation du projet d'extension du mythique stade du Camp Nou et le rôle du voisinage direct de l'infrastructure dans sa réussite.

Par Mahfoud M.

Les deux responsables du club catalan qui doivent présenter aujourd'hui à la Bibliothèque d'El Hamma la maquette de ce projet, ont tenu une conférence de presse à l'Institut Cervantès d'Alger pour répondre aux questions des journalistes sur le thème, mais aussi sur d'importants sujets en relation avec l'actualité du Barça et la coopération que pourrait avoir le club espagnol avec l'Algérie, sachant qu'elle renferme de nombreux «aficionados». Trop diplomatique dans ses réponses, le vice-président Jordi Moix a quand même tenu à éclairer l'opinion publique nationale sur la véracité des contacts qu'aurait eus notre star nationale et actuel joueur de Manchester City, Riad Mahrez, avec le Barça la saison passée, avouant qu'il n'y avait rien d'officiel à sa connaissance. «La question du mercato et de la signature de joueurs n'est pas une mince affaire au Barça, et la décision ne prend pas sur un coup de tête. Il faut qu'il y ait une entente parfaite entre les dirigeants», a affirmé Moix. Selon lui, le club est toujours à la recherche des meilleurs éléments qui donne-



Les deux dirigeants du Barça à l'Institut Cervantès d'Alger

raient un plus à l'équipe, même s'il avoue que lui et les autres dirigeants sont très satisfaits de l'actuelle qualité qui existe au club. «Toutefois, si on trouve un joueur avec le talent de Messi en Algérie, nous sommes preneurs», a plaisanté Moix. Le responsable catalan avoue que son club est ouvert à une collaboration avec les acteurs du football national et peut même présenter un autre exposé pour aider les clubs professionnels algériens désireux de s'imprégner de l'expérience du Barça. Pour sa part,

le président de Las Penas dans le monde, Pau Vilanova, interrogé sur le projet de création d'une association de supporters en Algérie, a souligné que cela reste un exercice démocratique, puisqu'il concerne les adhérents désireux de créer ce genre d'association et ce n'est qu'après qu'un partenariat pourrait être envisagé avec le club catalan, expliquant qu'il y a près de 160 000 associations de supporters du Barça dans le monde.

M. M.

Tribunal de Sidi M'hamed

Libération provisoire de Kamel Bouakaz, Fodil Dob et Houari Boukhors

Le tribunal correctionnel de première instance de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, hier, la remise en liberté provisoire du comédien Kamel Bouakaz, l'ancien footballeur Fodil Dob et

Houari Boukhors, avec ajournement du procès au 24 février 2019. Les accusés étaient en détention provisoire depuis le 25 octobre dernier pour les chefs d'inculpations «menace de chan-

tage de divulgation d'informations attentatoires pour l'obtention de fonds, diffamation et atteinte à la vie privée des personnes».

R. N.